



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Bureau canadien de l'éducation internationale

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Bureau canadien de l'éducation internationale (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2021;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.n.l./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 28 septembre 2021

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État de la situation financière

Au 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	200 326 \$	114 511 \$
Placements à court terme (note 3)	597 874	404 978
Encaisse affectée à des projets (note 2)	17 132 576	25 855 614
Débiteurs et apports à recevoir	681 579	533 632
Charges payées d'avance	61 984	92 537
	<u>18 674 339</u>	<u>27 001 272</u>
Placements (note 3)	3 721 291	3 691 281
Immobilisations corporelles (note 4)	431 320	500 586
	<u>22 826 950 \$</u>	<u>31 193 139 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 022 171 \$	1 832 871 \$
Apports reportés	46 828	42 418
Apports reportés liés à l'encaisse affectée à des projets (note 2)	17 132 576	25 855 614
	<u>19 201 575</u>	<u>27 730 903</u>
Avantages incitatifs relatifs à un bail (note 7)	216 777	243 875
Actif net (note 8)		
Non grevé d'affectations	1 977 278	1 717 775
Investi en immobilisations corporelles	431 320	500 586
Grevé d'affectations internes	1 000 000	1 000 000
	<u>3 408 598</u>	<u>3 218 361</u>
Éventualités et garanties (note 10)		
Engagements (note 11)		
	<u>22 826 950 \$</u>	<u>31 193 139 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Produits		
Montant brut des apports pour les projets	37 184 268 \$	78 274 343 \$
Moins : charges directes des projets	33 098 630	73 501 361
Montant net des apports pour les projets	4 085 638	4 772 982
Droits d'inscription au congrès	344 645	1 020 943
Cotisations des membres	176 053	190 450
Intérêts et placements	139 011	168 712
Divers	129 709	100 910
	4 875 056	6 253 997
Charges		
Salaires et charges sociales	3 362 710	3 736 087
Honoraires professionnels		
Contrats	865 449	921 761
Avocats et vérificateurs	56 590	60 223
Installations pour le congrès et les ateliers	6 294	304 693
Loyer	210 024	277 107
Location et entretien du matériel	106 213	210 206
Déplacements (note 9)	4 300	190 659
Fournitures et charges diverses	98 006	139 286
Amortissement des immobilisations corporelles	69 266	79 680
Livres, abonnements et cotisations	32 374	56 591
Téléphone	63 341	51 359
Assurances	39 830	46 199
Promotion	35 556	29 782
Traduction	71 653	28 011
Impression et photocopies	3 108	23 969
Subventions, droits et prix - projets	7 227	8 321
Affranchissement et messagerie	1 910	8 272
	5 033 851	6 172 206
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous	(158 795)	81 791
Variation de gains (pertes) nettes non réalisée sur les placements	349 032	(184 707)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	190 237 \$	(102 916)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

	Non grevé d'affectations	Investi en immobilisations corporelles	Grevé d'affectations internes	Total 2021	Total 2020
Actif net au début de l'exercice	1 717 775 \$	500 586 \$	1 000 000 \$	3 218 361 \$	3 321 277 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	190 237	–	–	190 237	(102 916)
Amortissement des immobilisations corporelles	69 266	(69 266)	–	–	–
Actif net à la fin de l'exercice	1 977 278 \$	431 320 \$	1 000 000 \$	3 408 598 \$	3 218 361 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.